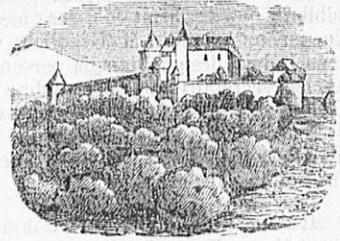




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
Réclames : 50 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de port.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 3 50
» » 6 mois, » 2 —
Pour l'Etranger le port en sus,
payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

BULLE, le 15 juin 1888.

Droit et militaire.

Nos tépelets ont beau élever tous les jours davantage le mur qui doit isoler le canton de Fribourg du reste de la Suisse et le soustraire aux influences nationales. Ils ont beau en avoir fait un champ d'expérience pour les théories gouvernementales des Veuil-lotins français.

Le siècle marche et avec lui les institutions pro-gressent.

La Constitution fédérale contient des germes que l'on ne saurait empêcher de pousser, de se développer, de grandir et de devenir des plantes fortes et vivaces.

Nos gouvernants, despotes au petit pied, s'imaginent être si forts qu'ils croient pouvoir tout se permettre et l'arbitraire est devenu leur règle de conduite.

Ils peuplent les tribunaux de leurs créatures, manipulent à leur guise les corps d'officiers, se font des ouvriers des arsenaux, des agents et des esclaves électoraux.

Et voilà que, sur ces deux terrains, leur pouvoir leur échappe toujours plus et la centralisation fait un pas en avant. Les abus du régime tépelet n'auront servi qu'à rendre sa marche plus rapide et à gagner à la cause fédérale de nouveaux partisans.

Les Chambres vont être nanties d'un projet de réorganisation du Tribunal fédéral qui en augmentera considérablement les compétences et restreindra le libre arbitre de nos tribunaux.

Le Tribunal fédéral ne pouvait se nantir que des causes dont la valeur était supérieure à 3000 fr. et son jugement devait se baser sur l'état de fait admis par les juges inférieurs. C'était là deux sabots qui entravaient la création d'une jurisprudence fédérale et empêchaient l'autorité supérieure de réformer certains jugements inspirés par un tout autre esprit que celui de la justice.

D'après le nouveau projet, le Tribunal fédéral prononcerait en appel sur les causes d'une valeur de 1000 fr. et, comme cour de cassation, dans tous les autres cas. Il pourrait, en outre, revoir les faits. C'est là un progrès immense et dont les conséquences ne tarderont pas à imposer à la justice cantonale de profondes réformes.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 9

LE CHASSEUR D'ISARDS

PAR
ÉDOUARD DIDIER

(Fin.)

Je quittai Momas, voyant que je n'en pourrais rien tirer, et je me dirigeai vers l'arsenal. J'avais l'idée folle d'obtenir de voir Yves, qui était au secret le plus absolu. On me rit au nez quand je fis cette demande. Au reste, l'instruction du procès ne fut pas longue. Trois jours après la cour martiale était réunie.

Quand ce fut mon tour de déposer, le président, un contre-amiral, je crois, qui était là en grand uniforme, m'avertit avec bienveillance de réfléchir avant de répondre, et me lut les articles de loi qui frappent d'une pénalité sévère les faux témoins.

Je remerciai le président et lui dit que, quand il s'agirait pour moi de la vie, je ne pouvais que répéter ce que j'avais dit devant le juge, commissaire instructeur.

— J'ai une dernière question à vous faire, me dit M. le président quand j'eus terminé. Quel jour et à quelle heure avez-vous été admis à visiter le bagne?

Ce progrès sera salué avec joie de tous ceux qui désirent qu'au moins l'exercice de la justice soit soustrait aux influences de parti.

Dans beaucoup de cas, il sera inutile de menacer des juges supérieurs de non-réélection, parce qu'ils ne se laissent pas aller à sanctionner des arrêts de parti.

Un second projet est celui élaboré par M. le colonel Feiss, chef de l'arme de l'infanterie, en vue de la centralisation militaire. Ce projet ferait passer tout le reste des compétences militaires laissées aux cantons entre les mains de la Confédération et de ses fonctionnaires.

Ce projet sera certainement favorablement accueilli dans les cercles militaires. Plusieurs sociétés d'officiers se sont déjà prononcées en sa faveur.

Une partie des radicaux romands y feront bien opposition, mais, venue de nouveau une sérieuse menace de guerre, un conflit nouveau à proximité de la frontière, et cette résistance se brisera sous la pression du peuple et de l'armée.

Nous n'avons pas encore étudié de près le projet de M. Feiss, il est peut-être susceptible de bien des changements; il nous suffit de dire que la nomination des officiers, l'administration des arsenaux, les fournitures militaires, les appels en service, tenue des contrôles, perception des taxes, passent du canton à la Confédération.

Pour le moment, nous y voyons une réduction de l'armée des fonctionnaires tépelets qui usent et abusent de leur pouvoir pour entraver la liberté politique des citoyens. Ce projet rompt quelques-unes des mailles du filet dans lequel le peuple fribourgeois s'est laissé prendre et se débat impuissant à le rompre.

Cela suffit pour que nous y donnions la main.

Nouvelles suisses.

Il résulte d'un tableau publié par la *Feuille fédérale* que depuis 1869 la Confédération a voté 17 1/2 millions de francs pour corrections de rivières et de torrents, dessèchements, régularisation de l'écoulement des eaux des lacs, etc. De cette somme, 7 1/2 millions étaient dépensés au 31 décembre 1887.

Protection des plantes. — Les délégués du comité intercantonal de l'Association pour la protection des

— Le jour et à l'heure même où le crime a été commis, monsieur le président.

— Je dois vous avertir que vous êtes en contradiction avec l'adjudant de service et l'accusé lui-même. De plus, voici qui vous condamne sans réplique.

M. le président me fit alors passer le permis de visite délivré par le commissaire du bagne. Par une fatalité inexplicable, ce permis était antidaté de vingt-quatre heures.

— Persistez-vous dans votre déclaration? me demanda le président.

— J'y persiste, monsieur le président.

Un lieutenant de vaisseau, qu'on appelait le ministre public, se leva et voulait requérir contre moi comme faux témoin. Yves qui, depuis que j'étais là, n'avait pas ouvert la bouche, se leva à son tour et demanda à M. le président la permission de dire quelques mots. Cette permission lui fut accordée et il parla ainsi avec une amertume mal contenue :

— Il faut pardonner à ce garçon, il ne sait pas encore qu'un forçat n'est plus un homme. Il a conservé pour moi quelque affection et il arrive du fond des Pyrénées pour me le prouver. C'est moi qui suis le coupable, j'avoue et suis prêt pour la terrible expiation. Mais au moins que je n'en entraîne personne avec moi dans ma chute. Soyez donc miséricordieux, messieurs les juges, pour ce pauvre montagnard ignorant de vos usages. C'est la dernière prière que vous adresse un homme qui va payer de sa tête le crime qu'il a commis.

Les juges se consultèrent un instant, puis le président, après m'avoir adressé une verte admonestation, me renvoya à ma place et dit :

plantes ont décidé que l'Association ne se bornerait pas à protéger les plantes de nos plaines et de nos montagnes, mais qu'elle prendrait encore des mesures en vue de la conservation des arbres renommés par leur beauté, leur âge ou leur rareté. On a, en outre, caressé le projet de la création, aux Plans, d'un jardin alpin d'acclimation, tel qu'il en existe à Genève et dans le Valais. Ces jardins alpins sont, on le sait, des sortes de pépinières destinées à repeupler les contrées alpêtres des plantes qui tendent à disparaître (edelweiss, etc.).

Grüllli. — La fête centrale des 23 et 24 juillet, à Glaris, fournira matière à des travaux intéressants qui seront présentés dans les séances générales : M. Greulich, le secrétaire fédéral ouvrier, s'est réservé la législature industrielle, et M. Decurtins, conseiller national (Grisons), celle sur les fabriques; son collègue zuricois, M. Schäppi, parlera des questions se rattachant à la femme; M. Naf, statisticien cantonal, de celles se rattachant aux caisses de retraite. Plus de 120 sections sont déjà annoncées, dont 21 pour le concours de chant.

Passages alpins. — Les routes de la Furka et de l'Oberalp sont maintenant praticables aux voitures. Il en est de même pour presque tous les cols du canton des Grisons.

Société suisse d'agriculture. — La réunion de la Société suisse d'agriculture a eu lieu à Zoug. Les nouveaux statuts ont été adoptés après une discussion de plus de quatre heures; ces derniers simplifient l'organisation de l'association et augmentent son activité.

Splügen. — M. l'avocat Renevey, à Fribourg, vient d'élaborer un projet relatif au percement du Splügen. La Compagnie de l'Union-Suisse se chargerait de l'entreprise, devisée à 60 millions de francs. Cette somme serait couverte par des subventions et par un prêt de 50 millions que la Confédération ferait à l'Union-Suisse au taux de 3 1/2 %. La Confédération aurait la faculté de payer les 50 millions en question au moyen d'obligations rapportant le 3 1/2 %; elle aurait de plus le droit de racheter la ligne à certaines conditions et en payant le prix de rachat également en titres fédéraux.

Ouvriers. — On écrit de Zurich à la *Gazette de Francfort* que le bureau de M. Greulich, secrétaire

— Les débats sont clos. La parole est au ministre public.

Celui-ci se contenta de demander la sévère application de la loi. Après lui se leva un jeune officier que je n'avais pas encore remarqué jusque-là. Un certain mouvement se fit dans le prétoire. Trois ou quatre jeunes dames se poussèrent du coude et se mirent à chuchoter. L'une d'elles rougit excessivement, une autre dit de façon à être entendue par une partie de la salle :

— Oh ! il parle si bien !

Le jeune officier mit son pince-nez, afin de mieux voir de qui lui venaient ces flatteuses paroles; il remercia par un sourire, puis se tournant vers la cour, il dit :

— Je me présente dans l'intérêt de l'accusé.

Mais il n'avait pas encore achevé sa phrase qu'Yves l'arrêta net.

— Je ne veux pas être défendu, dit-il.

Les dames, très désappointées, avaient l'air de dire que ce forçat manquait tout à fait de savoir-vivre; le jeune officier se rassaya d'assez méchante humeur, pendant que l'accusé continuait :

— Je souscris d'avance, dit-il, et sans murmure, à l'arrêt que mes juges vont rendre. Quant au reste, je m'en remets à la miséricorde de Dieu devant qui je paraîtrai bientôt.

Les juges délibérèrent, et un instant après, on rendit contre Yves un arrêt de mort. Celui-ci s'inclina devant la cour, et se tournant vers moi :

— Pays, me dit-il, reste jusqu'à la fin, nous nous reverrons.

Ce fut cet espoir seul de revoir mon pauvre camarade qui me retint à Brest. Yves ne m'avait pas trompé, je devais le

Bandages herniaires

Construction en tous genres et seront fournis conformes aux par lettre indiquant les mesurages non convenables seront gratuitement. Une brochure invitait les hernies est envoyée franco et gratis. Notre bandage d'une collection d'échantillons bandages, restera à Fribourg, le 21 de chaque mois, de 5 h. du soir, où, en prenant donnera des consultations gratuites à l'Établissement pour la hernies. à Glaris. [146]

SAIS COIGNET

ET DE MATIÈRES TORRÉFIÉES
DOSAGES GARANTIS
Pour prairies et toutes cul-
e 40 médailles d'or et diplômes
diverses expositions.
ral pour BULLE et la HAUTE-
Seydoux, hôtel du Cheval-
Dépôt à la gare.
la BASSE-GRUYÈRE : M. Féli-
y. Dépôt à Marsens. [92]

vrognerie.

certifient la guérison de ma-
par le traitement par corres-
s remèdes inoffensifs de l'Éta-
la guérison de l'vrognerie de
N. de Moos, Hirzel; A. Vol-
F. Domini Walther, Courchela-
nubühl, Weid p. Schönenwerd;
öth-nbach (Berne); Mme Sim-
t., Ringingen; F. Schneberger,
urrer, Wasen (cant. de Berne).
raitement soit avec consente-
su du malade. Moitié des frais
guérison. Attestations, prospec-
ire gratis. Adresser : à l'Éta-
la guérison de l'vrognerie. à
[35]

vendre :

MAINE de la contenance
oses, situé dans la commune de
notaire FAVRE, à Bulle. [289]

de à acheter des actions
de l'Économie (hôtel du Sapin, à
dresser les offres poste restante
initiales A. R. N° 70. [297]

offre à vendre :

es d'un fourneau encore en bon
au bureau du journal. [298]

vendre :

ars d'ouvrage, bien fer-
entes grandeurs, ainsi qu'un
2 chevaux.
bureau du journal. [292]

r aux meubles mats et tachés
t primitif, qu'on fasse un essai
u

MEUBLES

ra surprenant.
n avec mode d'emploi : 80 cent.
pour le district à l'imprimerie
à Bulle. [229]

VIVIL DE BULLE

is de mai 1888.

Naissances :

Pierre-Emile, fils de Fr.-Xavier-
miniat. — Ruffieux, Louis-Marie-
Cyprien-Nicolas, professeur,
Vernaz, Elisabeth-Julie, fille
Btave, de Bulle. — Grangier,
fils de Pierre-Joseph-Léon, de
oud, Léonie-Charlotte, fille de
boulangier, de Châtel-St-Denis.
is-Philippe, fils d'Etienne, au-
Romanens. — Kiener, Ernest,
facteur postal, de Riggisberg
civa, Lucie-Julie, fille de Fran-
de Mauls et du Crêt. — Gex,
s, fils de Frédéric-Martin, de

Mariages :

Bert-Joseph, négociant, de Bulle,
Marie-Madeleine, de Saint-Roch
p. — Moret, François-Joseph-
re-bijoutier, de Vuadens et de
and, Alexie-Céline, d'Echar-

Décès :

ean-Baptiste, comptable, de
63 ans. — Crausaz, Pierre-
assy (Glâne), âgé de 7 mois. —
as-Albert, comptable, de Bulle,
— Pipoz, Marie-Séraphine, née
Charmey, âgée de 56 ans.

Imprimerie Emile Lenz.

des ouvriers, prend toujours plus d'extension. La bibliothèque se garnit et il sera bientôt nécessaire de donner un adjoint à M. Grenlich. Cet adjoint serait même déjà désigné dans la personne du Dr Kosack, ancien secrétaire de la chambre de commerce de Halberstadt qui actuellement déjà assiste M. Grenlich.

Pourquoi faut-il que le nouveau fonctionnaire soit un Allemand? Les ouvriers suisses n'ont-ils pas un citoyen du pays à mettre là?

Avalanches. — La souscription du Club alpin pour les victimes des avalanches est close avec 65,000 fr. de recettes. Le Club alpin anglais a fait un don de 2500 francs.

Zurich. — Le train direct de Winterthur à Zurich a surpris un véhicule qui était engagé sur la voie au passage à niveau qui se trouve à la sortie de Winterthur. Le charretier et son fils ont été tués et le véhicule brisé en mille pièces.

Berne. — Les prix du tir cantonal à Interlaken atteignent la somme de 24,600 fr.

— On signale de diverses contrées du canton de Berne l'émigration des abeilles. Des essaims entiers ont abandonné leurs ruches, se dirigeant vers le Jura.

— Un violent orage a détruit toute la récolte des fruits à Schwanden sur Brienz.

— Un triste accident a jeté le deuil dans une famille de St-Brais, dans le Jura bernois. Fr. Queloz s'était rendu à Glovelier avec un étalon. Comme il revenait de l'abreuvoir où il avait été rafraîchir l'animal, ce dernier renversa brusquement le jeune homme, qui, étendu sur le sol, fut piétiné et tellement maltraité qu'il mourut au bout de vingt heures, dans des douleurs atroces.

— La défalcation des dettes hypothécaires pour le Jura a été votée à la commission du Grand Conseil par 5 voix contre 3.

Obwald. — Un de nos confrères du journalisme suisse, M. le curé von Ah, de Kerns, vient d'être nommé commissaire épiscopal pour le demi-canton d'Obwald. La presse suisse applaudit à cette distinction accordée à un homme aussi distingué par sa culture que par ses sentiments de tolérance.

Bâle. — La cour d'appel de Bâle-Campagne a confirmé un jugement du tribunal criminel qui avait condamné un misérable jardinier, convaincu d'être l'auteur de la mutilation de 550 jeunes arbres, à trois ans de réclusion, six ans de privation des droits civils après l'expiration de cette peine, 2050 fr. de dommages-intérêts envers les personnes lésées par cet acte de vandalisme, et aux frais du procès.

— Le Grand Conseil a décrété la fourniture gratuite du matériel scolaire aux enfants des deux sexes des écoles primaires et moyennes. La dépense annuelle pour le matériel s'élevait jusqu'ici de 30,000 à 35,000 francs.

Schaffhouse. — La société des officiers de Schaffhouse, réunie dimanche dernier, s'est prononcée en faveur de la remise à la Confédération de toute l'administration militaire; quant au choix du moment où cette réforme devra être entreprise, la société s'en remet avec confiance aux autorités politiques fédérales.

Appenzell (R.-I.) — Le conseiller aux Etats Rusch est un Rothschild en miniature et suivant un article publié dans son organe, il ne possède pas moins de 80 vaches, 77 chèvres et 230 moutons, sans parler des capitaux placés; car il n'y a pas de village dans la contrée qui ne compte quelques paysans lui

voir. Une huitaine de jours environ après le procès, Momas me dit de me trouver à une heure qu'il me désigna à la porte du baigne et qu'on me ferait pénétrer dans le cachot d'Yves Clet. Je n'eus garde de manquer au rendez-vous. Je trouvai l'aumônier du baigne, un brave et digne homme qui me fit signe de le suivre. Il s'arrêta dans une cour intérieure devant un bâtiment très bas qui avait l'air d'un toit à porcs. C'était là qu'était Yves.

Le digne aumônier me fit ouvrir la porte du cachot et me fit signe d'entrer. L'excellent homme demeura dehors par discrétion, afin qu'Yves et moi nous pussions nous parler sans témoin.

L'obscurité était si complète en venant du dehors que j'aperçus seulement au bout de quelques instants Yves enchaîné sur un lit de camp.

— Ne veux-tu donc pas m'embrasser? me dit Yves en me tendant les bras autant que ses chaînes le lui permettaient.
— Si fait, lui dis-je, si tu m'avoues que tu es innocent?
— En as-tu jamais douté? me répondit-il en souriant.
— Mais alors...

— Je voulais mourir, vois-tu. Autant cette mort-là qu'une autre.

J'allais répondre, mais Yves me coupa la parole et me dit d'un ton bref :

— Ne parlons plus de cela. Tu n'as que cinq minutes à rester avec moi. Ecoute ce que j'ai à te dire. Me promets-tu d'exécuter mes dernières volontés?

— Je te le promets, si la chose est possible.
— Quand tout sera fini, tu iras à l'amphithéâtre réclamer mon cœur et ma tête. On te les donnera, c'est accordé. Tu les emporteras chez nous et les feras enterrer dans un coin

payant ses intérêts. On sait que M. Rusch est l'adversaire acharné d'un impôt sur la fortune et ce sont les bons débiteurs qui paient encore les impôts de l'Etat.

St-Gall. — Les rues de St-Gall sont parcourues depuis quelques jours par deux personnages vêtus de longues robes de laine, marchant nu-pieds et se nourrissant de fruits. Ces singuliers individus prêchent la régénération de l'humanité, qui ne trouvera son salut, selon eux, que par l'usage des étoffes de laine et par la nourriture végétarienne.

— La parqueterie de St-Fiden a été détruite par un incendie; c'était une grosse construction de trois étages, où travaillaient de trente à quarante ouvriers. Il ne reste actuellement que quelques pans de murs. Le mobilier et les provisions de bois ont également été réduits en cendres, ce qui porte le chiffre des dommages à plusieurs centaines de mille francs. Un pompier est mort en travaillant au sauvetage.

— Le Rhin a atteint une hauteur que l'on n'avait pas vue depuis l'inondation de 1885, de sorte que s'il survenait quelque forte pluie, l'état des eaux deviendrait vraiment menaçant. Déjà dans le quartier bas de Rheineck, à St-Gall, des caves sont remplies d'eau. Le niveau du lac de Constance est aussi très élevé.

Grisons. — A mesure que la neige fond, on voit mieux les dévastations commises par les avalanches. Notamment dans l'Engadine, le dommage est considérable. Des forêts superbes ont été détruites.

Argovie. — Le gouvernement d'Argovie refuse de vendre les ruines de Habsbourg que des patriotes viennois voulaient acheter pour en faire cadeau à l'empereur d'Autriche. Le gouvernement argovien dit que ces ruines sont un monument de notre histoire nationale et qu'il ne pourrait pas les aliéner sans froisser profondément le sentiment populaire.

Vaud. — On a apporté à Lausanne une morille pesante, au moment où elle a été récoltée, 600 grammes, et mesurant 17 centimètres de diamètre sur 25 centimètres de hauteur. Déjà, à moitié sèche, cette morille pèse encore près de 300 grammes. Elle a été trouvée par M. Henri Brot, à Apples.

— L'exploitation provisoire du tramway électrique Vevey-Montreux a commencé lundi le 4 juin. Les voitures marchent à la satisfaction parfaite des voyageurs et se suivent d'une manière fort régulière.

Jusqu'à nouvel avis, il y aura treize départs et arrivées par jour, dans chaque direction, se succédant d'heure en heure. Arrivées des premières voitures à Vevey-gare et à Territet, à 7 heures; départ à 7 h. 10.

Genève. — La police de Genève a arrêté vendredi matin, dans un hôtel de cette ville, le nommé C. B., âgé de 47 ans, signalé par l'autorité vaudoise comme étant l'auteur d'un vol de 3669 fr., commis au préjudice de MM. Cuénod et Churchill, banquiers à Clarens. Au moment de son arrestation, il possédait encore 2964 francs.

— Les élèves américains d'Arnold Guyot, le regretté collaborateur d'Agassiz, se sont cotisés pour faire venir de Neuchâtel un bloc erratique, destiné à élever un monument commémoratif de l'activité scientifique de leur professeur à Princeton.

Ce bloc, choisi dans la forêt de la commune de Neuchâtel, est en route pour le Nouveau-Monde.

Nouvelles étrangères.

France. — M. Carnot, président de la république, a promis d'assister aux fêtes qui données, les

du cimetière de notre village, afin que les derniers restes du chasseur d'isards reposent au moins dans la montagne, près de ceux qu'il a aimés.

— Ce sera fait.
— Promets-moi aussi d'assister à l'exécution. Place-toi à la droite de l'échafaud, afin que mon dernier regard puisse être pour toi.

— J'y serai, lui dis-je en fondant en larmes.
— Maintenant va-t'en, ajouta-t-il en m'embrassant, et ne me plains pas, je vais retrouver Mercédès.

Le terrible jour arriva. J'avais été prévenu, j'étais là à la place que m'avait assignée Yves. Il était dix heures de l'après-midi environ. L'échafaud était dressé devant la porte de la corderie et faisait face à un grand espace laissé libre. Là virent se grouper, par escouades, les forçats qui étaient occupés dans le port. Tous passaient entre moi et l'échafaud et j'entendais les propos qu'ils échangeaient. Presque tous étaient des grossiers lazzis à l'adresse de l'instrument de supplice qui avait mission de les effrayer :

— Le couteau à Charles est-il bien repassé?
— Il n'a pas eu le temps de se rouiller depuis qu'il a fait sa dernière barbe.
— Est-il heureux, ce gars-là, d'épouser la veuve.
— Il va éternuer dans le sac.
— Il va y avoir du raiuiné sur le trimard.
— Le cordon, s'il vous plaît!

Un grand gaillard dégingandé jeta en passant un regard circulaire et dit en faisant une moue de désapprobation :
— C'est comme au Théâtre du Cirque. La mise en scène est belle, mais la pièce est mauvaise, je vais la siffler.
— Au rideau! disait un autre.

20 et 21 juillet prochain, à Grenoble et Vizille, pour le centenaire des événements qui ont, en 1788, été en Dauphiné la préface de la révolution française. La plupart des ministres accompagneront M. Carnot.

Algérie. — Les sauterelles s'avancent en une masse compacte de vingt kilomètres de profondeur sur dix de largeur dans la province de Constantine. La panique règne dans la vallée de Guelma; la province est totalement ravagée.

Italie. — A la Chambre, le ministre de la guerre, répondant à une question, déclare que onze soldats ont succombé à l'insolation dans les manœuvres près d'Agrametta. Le ministre a ordonné de suspendre les marches.

— La Chambre a approuvé un ordre du jour déposé par M. Mancini, en faveur de l'abolition de la peine de mort.

— Un épouvantable accident s'est produit à Naples. La famille Kernick, conseiller de légation à l'ambassade d'Autriche à Rome, et celle du capitaine Campos, intimement liées, se trouvaient en séjour à Naples. Mlle Campos, une jeune personne belle et distinguée, se trouvait avec la baronne de Kernick sur le balcon de l'appartement, lorsque la camériste de la maison vint auprès des dames pour leur parler; tout à coup un craquement se produisit, le balcon roulait dans le vide. Mlle Campos et la camériste ont été tuées sur le coup, la baronne Kernick a eu les cuisses brisées. Mlle Campos devait se marier le 14 juin.

Allemagne. — L'empereur Frédéric III a agréé la demande de démission de M. de Puttkamer comme ministre de l'intérieur et vice-président du Conseil de Prusse. En même temps, il l'a décoré de la grand-croix de l'ordre de Hohenzollern.

Ce congé donné au collaborateur de M. de Bismarck est la mesure politique la plus saillante prise par le nouvel empereur d'Allemagne depuis son avènement. La chute du ministre est due à l'initiative du souverain, qui a refusé de sanctionner la loi sur la prolongation de la durée législative du Landtag jusqu'au moment où la liberté des élections serait garantie.

— Les dernières nouvelles sur l'état de l'empereur Frédéric sont très mauvaises.

CANTON DE FRIBOURG

Nos lecteurs n'ont sans doute pas perdu mémoire d'un arrêté récent du Conseil d'Etat établissant à Fribourg un dépôt central de tous les objets servant à l'enseignement, avec interdiction pour les communes de se procurer et de fournir aux élèves un matériel autre que celui provenant de ce dépôt.

Les libraires fribourgeois, lésés dans leurs légitimes intérêts, ont recouru auprès du Grand Conseil contre cet arrêté, et ont cru devoir en outre nantir le public de la question.

Ils ont dans ce but fondé un journal spécial, intitulé *La Liberté du commerce*, dont nous avons le premier numéro sous les yeux. Ce journal sort de la même presse qui sert à imprimer un journal tépéet de la Gruyère. Il a un gouvernemental pour rédacteur; c'est pourquoi il nous paraît intéressant de relever dans ce manifeste le passage suivant :

Il importe d'exposer sincèrement toute l'histoire de ce débat. Nos concitoyens constateront au moins que nous avons entrepris tout ce qui est possible et convenable pour donner à ce conflit une tournure pacifique.

Prière à nos lecteurs et tout particulièrement à nos représentants de s'en souvenir, car on ne manquera pas de crier à l'opposition et à la guerre contre le Conseil d'Etat.

Quand tous les forçats qui étaient occupés dans le port furent placés le long d'un mur qui faisait face à la guillotine, les forçats restés dans le baigne sortirent et vinrent se ranger devant les premiers. Quand le défilé fut fini, il y avait là plus de cinq mille galériens.

Quatre pièces de canon montées sur leurs affûts arrivèrent alors au galop, furent braquées sur les forçats, les artilleurs les chargèrent ostensiblement, puis ils se tinrent, mèche allumée, près de leurs pièces.

Les portes du baigne qui s'étaient refermées se rouvrirent alors et le commissaire du baigne, en grand uniforme, vint se placer au haut de la double rampe dont je vous ai parlé. Un silence de mort régnait alors dans la foule. Un coup de sifflet retentit, les cinq mille forçats se découvrirent, à un second coup ils s'agenouillèrent, au troisième le condamné parut.

Malgré les entraves qui gênaient la liberté de ses mouvements, Yves marcha d'un pas délibéré jusqu'au pied de l'échafaud. Arrivé là, il embrassa l'aumônier, après avoir échangé avec lui quelques mots à voix basse; puis il franchit résolument les marches fatales. Alors ses yeux tombèrent sur moi, il me sourit doucement et regarda le ciel pendant que le forçat qui faisait l'office du bourreau le poussait sur la bascule. Mon courage m'abandonna, je ne voulais pas voir tomber le terrible couperet. Je fermai les yeux. Un coup sourd retentit, je sentis comme une pluie chaude qui tombait sur ma tête nue, c'était le sang d'Yves Clet qui jaillissait sur moi. Tout était fini!

Comme le guide achevait son récit, le soleil se levait par derrière les Alpes et inondait de lumière l'immense et magnifique panorama qui s'étendait devant nous.

Nous ne pro
Nous avons
Nous somm
défense.

Devant nou
moyens dont
Il nous dit

« Vous vou
» Eh bien!
» Car que

resterai pas
En d'autres
bien voir.»

Qu'importe
L'absolutis
Puis tous le

devenir des
individuelle,
faction ou les

Si nous en
y a contrain
que nous ne p
d'un arrêté;
ver notre exis

Les inspi
sent doués
que le Gran
faire preuve

Bains.
toujours plu
déjà, Bonn
pittoresque
lui attirer d

Garmis-wyl,
ment sous s
blissement c
ble M. Solar

Le Lac-N
sa saison et
breux étran
vissante au
séjour délic

Nous n'ar
barry, que n
reconstroit,
aiment la m
avec sa tabl

eaux puissa
recommand
à Gruyères,
Bulle, vont

— Charme
tent d'anné
des clubiste
plus grandi
nité de ses
msndons à
chal-Ferran

Art. COM
865. Les Bl
866.

1338. Les R
l'ou
1339. Les R

perc
1340. Les R
perc
COM

383. L'Hau
384. L'Hau
tiar

385. L'Hau
Bulle, le

Li
L'hoirie de
Charney, ven
conditions q
à Charney, l
des 2 à 4 he
suivants, pro

Art. COM
865. Les Bl
866.

1338. Les R
l'ou

1339. Les R
perc

1340. Les R
perc
COM

383. L'Hau
384. L'Hau
tiar

385. L'Hau
Bulle, le

331]

C

La commu
la bâtisse d'

pour la régio
hier des char
M. le syndi
dre commiss

Les somm
suspension :

de la maison
mises à M. le
6 heures du s

Sous l

Beaux gru
Fleur et gr
tre. — H
perlé. — H
Avoines f

Echange
autres denré

à Grenoble et Vizille, pour
ments qui ont, en 1788, été
de la révolution française.
s accompagneront M. Carnot.
interelles s'avancent en une
gt kilomètres de profondeur
la province de Constantine.
a vallée de Guelma; la pro-
agée.

bre, le ministre de la guerre,
n, déclare que onze soldats
ation dans les manœuvres
ministre a ordonné de suspen-
prouvé un ordre du jour dé-
faveur de l'abolition de la

accident s'est produit à Nak-
k, conseiller de légation à
Rome, et celle du capitaine
s, se trouvaient en séjour à
ne jeune personne belle et
avec la baronne de Kernick
ement, lorsque la camériste
des dames pour leur parler;
ent se produisit, le balcon
le Campos et la camériste
, la baronne Kernick a eu
Campos devait se marier le

perneur Frédéric III a agréé
de M. de Puttkamer comme
vice-président du Conseil
ps, il l'a décoré de la grand'-
azollern.

laborateur de M. de Bismarck
plus saillante prise par le
agne depuis son avènement.
due à l'initiative du souve-
tionner la loi sur la prolon-
lative du Landtag jusqu'au
élections serait garantie.
elles sur l'état de l'empereur
ises.

FRIBOURG
s doute pas perdu mémoire
Conseil d'Etat établissant à
de tous les objets servant
interdiction pour les commu-
fournir aux élèves un ma-
venant de ce dépôt.

is, lésés dans leurs légiti-
u auprès du Grand Conseil
cru devoir en outre nantir

étaient occupés dans le port
r qui faisait face à la guillotine,
e sortirent et vinrent se ranger
le défilé fut fini, il y avait là

étaient sur leurs affûts arrivèrent
es sur les forçats, les artilleurs
t, puis ils se tirèrent, mêche al-

étaient refermées se rouvrirent
gne, en grand uniforme, vint se
ampe dont je vous ai parlé. Un
dans la foule. Un coup de sifflet
se découvrirent, à un second
croisière le condamné parut.
maient la liberté de ses mouve-
délibéré jusqu'au pied de l'é-
passa l'aumônier, après avoir
ts à voix basse; puis il franchit
es. Alors ses yeux tombèrent
nt et regarda le ciel pendant
e du bourreau le poussait sur
andonna, je ne voulais pas voir
Je fermai les yeux. Un coup
ne pluie chaude qui tombait
ng d'Yves Clet qui jaillissait

on récit, le soleil se levait par
de lumière l'immense et ma-
lait devant nous.

Nous ne provoquons pas.
Nous avons été provoqués.
Nous sommes et restons sur le terrain de la légitime
défense.

Devant nous se présente un agresseur puissant par les
moyens dont il dispose.
Il nous dit :
« Vous voulez vous défendre.
» Eh bien ! vous n'y gagnerez rien.
» Car que vous obtenez gain de cause ou non, je n'en
resterai pas moins le maître de vos destinées. »
En d'autres termes : « Je suis le maître et je vous le ferai
bien voir. »

Qu'importe !
L'absolutisme ne ferait pas longue carrière dans notre pays.
Puis tous les citoyens ne sont pas, Dieu merci, disposés à
devenir des apôtres de la soumission passive, de l'abrogation
individuelle, d'une impassibilité dont le prix serait la satisfac-
tion ou les faveurs du pouvoir.

Si nous en appelons aujourd'hui au pays, c'est qu'on nous
y a contraints; si nous résistons de toutes nos forces, c'est
que nous ne pouvons nous laisser dépouiller par la violence
d'un arrêté; si nous combattons, c'est que nous avons à sau-
ver notre existence et celle de nos familles.

Les inspireurs du nouveau journal nous paraissent
sont doués d'une forte dose de naïveté s'ils espèrent
que le Grand Conseil manquera cette occasion de
faire preuve de servilisme à l'égard du Conseil d'Etat.

Bains. — Nos établissements de bains prennent
toujours plus d'extension; depuis plusieurs semaines
déjà, Bonn près Guin a ouvert la saison; sa situation
pittoresque et l'excellence de ses eaux sont faites pour
lui attirer de nombreux visiteurs. — Plus près de nous,
Garmiswyl, qui a une vieille renommée, invite égale-
ment sous ses frais ombrages les baigneurs: cet éta-
blissement est aujourd'hui fort bien tenu par l'aimable
M. Soland, qui a fait des frais considérables.

Le Lac-Noir va, dans quelques jours, commencer
sa saison et, comme toujours, nous amener de nom-
breux étrangers. Sa situation exceptionnellement ravi-
ssante au milieu de la haute montagne en fait un
séjour délicieux.

Nous n'aurons garde d'oublier la Gruyère. Mont-
barry, que notre ami Victor Tissot a confortablement
reconstitué, ne va pas tarder à attirer tous ceux qui
aiment la belle nature de nos Alpes gruyériennes;
avec sa table réconfortante, son air délicieux et ses
eaux puissantes, Montbarry, au pied du Moléson, se
recommande tout seul. — L'hôtel de la Fleur-de-Lis,
à Gruyères, les Colombettes, Albeuve, Montbovon,
Bulle, vont avoir aussi leur contingent et c'est justice.
— Charmey, dont la prospérité et la vogue augmen-
tent d'année en année, a déjà des pensionnaires et
des clubistes; comme station alpestre, il en est de
plus grandioses, mais peu de plus ravissantes; l'amé-
nité de ses habitants est proverbiale. Nous recom-
mandons à nos amis les truites et le bon vin du Maré-
chal-Ferrant, et la pension du Sapin est aussi bien tenue.

Licitation.
L'hoirie de Joseph RIME, feu Laurent, à
Charmey, vendra en mises publiques, dans les
conditions qui seront lues. à l'hôtel du Sapin,
à Charmey, le **lundi 25 juin courant**,
de 2 à 4 heures après midi, les immeubles
suivants, provenant de succession paternelle :
Art. COMMUNE DE CHARMÉY
865. Les Blanzuz, N° 557, grange, écurie,
866. » pré de 14,490 centiares.
4 poses 10 perches.

1338. Les Rots, N° 512, 1/2 grange, écurie à
l'ouest.
1339. Les Rots, pré de 8064 centiares 896
perches.
1340. Les Rots, pré de 1485 centiares 165
perches.

COMMUNE DE CERNIAT
383. L'Haut Schia, N° 133, chalet.
384. L'Haut Schia, estivage de 339,840 cen-
tiares, 94 poses 160 perches.
385. L'Haut Schia, N° 295, chalet N° 295.
Bulle, le 12 juin 1888.

Pour l'hoirie Rime :
331] ALEX. ANDREY, notaire.

Concours.
La commune de Cerniat met au concours
la bâtisse d'une maison d'école en bois,
pour la région de la Valsainte. Les plans, ca-
hier des charges et avant-métré déposent chez
M. le syndic Charrière, où l'on peut en prendre
connaissance depuis le lundi 18 courant.
Les soumissions cachetées et portant la
souscription : *Soumission pour la construction
de la maison d'école de la Valsainte*, seront rem-
ises à M. le syndic jusqu'au lundi 25 juin, à
6 heures du soir. [337]

Sous la Croix-Blanche
A BULLE
Beaux graux de maïs pour le ménage.—
Fleur et graux d'avoine, dits d'épau-
tre.— Petites fèves décortiquées.— Orge
perlé.— Blé noir pour la volaille.—
Avoines fourragères.
Echange de graines contre farine, son et
autres denrées. [335]

Nous serions injuste si nous ne mentionnions, pour
terminer, les Bains du Lac de Morat, la pension
Kauer en dite ville, la bonne auberge de Cheyres —
notre Montreux fribourgeois, — l'excellente pension
Kuenlin, à Marly, et Bellevue près Fribourg.

On le voit, notre pays offre aux amateurs de villé-
giature assez de ressources, sans qu'on aille souvent
bien loin chercher midi à quatorze heures.
(Confédéré.)

Encore un ! M. Muller, ancien trésorier d'Etat et
directeur de la Caisse hypothécaire, était depuis
longtemps censeur de la Banque cantonale. Le gou-
vernement vient de le dégommer. — M. Muller est
un conservateur catholique très prononcé à la vieille
mode qui fait consister le conservatisme et le catho-
licisme dans les actes et la pratique et non pas dans
les discours prononcés au milieu des verres et des
bouteilles. — C'est dire qu'il n'est pas tépelet.

La Société de secours mutuels de la ville de Fri-
bourg organise pour demain, dimanche 17 juin, un
train de plaisir pour Montreux, avec participation de
l'excellente musique de Landwehr. Départ par train
spécial jusqu'à Lausanne. Embarquement à Ouchy
sur l'un des grands bateaux à vapeur de la Société
de navigation. Tour du lac en côtoyant les rives de
la Savoie, puis devant la côte suisse. Le débarque-
ment aura lieu vers midi à Montreux.

Le tribunal correctionnel de la Sarine s'est occupé
ces jours derniers de l'affaire du déraillement de
Warpel survenu le 21 août 1886, entre les stations
de Schmitte et de Guin. Pour ce qui concerne la
cause ou les causes de cet accident, la Compagnie de
la S.-O.-S., la section fédérale des chemins de fer,
l'administration cantonale et l'instruction pénale ont
été réduites dans leurs enquêtes respectives à faire
des conjectures. Le tribunal a libéré les trois em-
ployés accusés (un agent principal et deux mécaniciens).

Dans un récent examen pour la nomination d'un
contrôleur des routes du district de la Singuine, un
des postulants, fils d'une excellente famille de campa-
gnards, fit une bien jolie réponse !

On lui demandait : « Quel est le premier devoir
d'un inspecteur des routes lorsqu'il gèle fort ou qu'il
tombe de grandes quantités de neige ? »

Le candidat répondit sans sourciller : « Il faut
s'habiller chaudement. »

Le gouvernement l'a réservé pour un emploi su-
périeur.

M. Eugène de Buman, ancien commandant de gen-
darmerie, a fait don à la section Moléson d'un magni-
fique relief du passage de la Gemmi, à l'échelle de

1 : 50,000. D'après le vœu du donateur, ce relief sera
exposé durant la saison d'été à Loèche-les-Bains.
M. Eugène de Buman a été nommé membre hono-
raire de la section Moléson.

GRUYÈRE

Apiculture. — Lundi 18 courant, à 1 heure de
l'après-midi, à la grande salle de l'hôtel des Alpes,
à Bulle, M. Lapin, Rév. curé d'Arconciel, donnera
une conférence sur l'apiculture.

Tous les amateurs d'abeilles y sont cordialement
invités. (Communiqué.)

Agriculture. — M. Gapan, boucher, à Bulle,
fera l'essai d'une faucheuse le premier jour de beau
temps. Les personnes s'y intéressant sont priées
d'assister à cet essai.

Ayant lu le N° 24 du *Fribourgeois*, concernant la
retraite de M. Pugin, Joseph, syndic à Riaz, et les
remerciements à lui donnés par le Conseil d'Etat,
nous nous associons de bon cœur au nouveau choix
qui vient d'être fait; car réellement il n'y avait rien
à dire. *Un bourgeois de Riaz.*

Nous avons raconté, sur la bonne foi d'un journal
fribourgeois, le combat fantastique de M. Matthieu
Repond, de Villarvolard, avec un chamois ou un cerf,
qui était venu l'attaquer en plein champ.

Le *Messageur* nous apprend que cette histoire est
inventée d'un bout à l'autre : Matthieu Repond est
mort depuis longtemps et le chamois-fantôme de
Villarvolard n'a jamais existé.

(Communiqué.) Tout ce qui est bon a ses ennemis jaloux,
mais, malgré cela, le médecin herniaire Dr *Krüsi*, à Gais,
cant. d'Appenzell, jouissant d'une célébrité universelle, mé-
rite toute notre reconnaissance pour ses peines incessantes et
couronnées du plus grand succès d'avoir inventé, à l'usage
de l'humanité souffrante de hernies, le bandage herniaire le
plus parfait, construit d'après les lois de l'anatomie et les
expériences des premiers professeurs et chirurgiens du monde,
de sorte que médecins et laïques admirent sans arrière-pen-
sée le fait, constaté officiellement, d'un nombre énorme de
guéris. Ainsi, celui qui prend à cœur la guérison des malades
herniaires estime et salue de pareils succès comme d'éminents
progrès de l'humanité !

Veillez à avoir un sang pur et sain. Lucerne
(Bruchthal). Je soussigné déclare avoir été guéri complète-
ment d'une éruption de boutons opiniâtres sur le visage, dont
je souffrais depuis 9 ans, et qui se répétait tous les deux
mois, par l'emploi des Pilules suisses du pharmacien Rich.
Brandt. Je recommande chaleureusement les Pilules suisses
à tous ceux qui souffrent de pareilles affections, ils verront
les bons résultats qu'ils en obtiendront. Jos. Eglin, tourneur.
Les Pilules suisses du pharmacien Rich. Brandt se trou-
vent dans les pharmacies au prix de 1 fr. 25 la boîte, mais il
faut toujours exiger rigoureusement le nom de Rich. Brandt.

HERNIES GUÉRISON
Par ses remèdes inoffensifs et son excellent bandage, l'Etablissement pour la
guérison des hernies, à Glaris, m'a guéri complètement d'une invétérée hernie
scrotale ou inguinale, de façon que dès lors je peux travailler sans bandage. Traitement
par correspondance, pas de dérangement professionnel. Benken, cant. de St-Gall, mai
1888. A. Küng, potier. Pas de remèdes secrets. Une brochure : *Les hernies du bas-ventre*
et leur guérison, est envoyée gratis et franco. Notre bandagiste, muni d'une collection
d'échantillons d'excellents bandages, restera à l'Hôtel du Faucon le 21 de chaque mois,
de 8 heures du matin à 5 h. du soir.
FRIBOURG où, en prenant les mesures, il donnera des consultations gratuites ! S'adresser à l'Eta-
blissement pour la guérison des hernies, à Glaris. [332]

GIPPA & FOLGHERA
ENTREPRENEURS, A BULLE
Dépôt de ciment, chaux et gypse,
 TUYAUX EN GRÈS D'AARAU
Marchandise de première qualité à des prix très avantageux. [311]

Mise au concours.
Une bonne société suisse de consommation désire établir, à des conditions très favorables,
partout des magasins pour la vente de ses articles. Les postulants des deux sexes, pouvant
fournir caution, sont priés de s'adresser sous H 2072 Q à **Hausenstein & Vogler**, à
Bâle. [328]

E. Hofer,
procureur-juré pour le district du Pays-d'En-
haut, a ouvert son bureau aux Bossons, rière
Château-d'Œx.
Recouvrements juridiques et amiables, gé-
rances, renseignements, etc. [329]

ATTENTION !
Un service régulier
d'omnibus s'ouvrira,
à partir du 15 juin, entre
Bulle et Montbarry.
Départ de Bulle (Cheval-Blanc) 4 h. 30 soir.
» » Montbarry . . . 7 » »
PRIX DES PLACES :
Double course . . . Fr. 1 —
Simple » . . . [322] » — 60

Un ouvrier maréchal
de confiance pourrait entrer de suite en rem-
placement du patron pour cause de service
militaire.
S'adresser au bureau du journal. [336]

A vendre : Un *char à ressorts*,
neuf, à très bas prix, chez
STAMPFLI, maréchal, à Riaz. [334]

Bains de Montbarry.
Dimanche 24 juin :
Musique & danse.
Réception cordiale.
I. SEYDOUX.

Chez J. Delabays,
près du Château, BULLE :
Reçu, pour la saison d'été, un nouvel assorti-
ment en *longues-vues* (lunettes d'ap-
proche), *jumelles*, *baromètres anéroï-
des*, *thermomètres* pour bains, pour
magasins et appartements; *loupes* et *lunet-
tes* en tous genres.
Liquidation de bons *baromètres* au
mercure. [325]

Par jugement
du 7 mai dernier, le tribunal correctionnel de
l'arrondissement de la Gruyère a, sur la
plainte des frères Philippe et Gustave Krantz,
maîtres cordonniers, à Bulle, condamné Mme
Madeleine née Boschung, épouse de M. Henri
Vogel, aussi maître cordonnier, à Bulle, à
10 fr. d'amende pour injures et il a en même
temps ordonné la publication de cette sen-
tence par affiche au pilier public et par inser-
tions dans la *Feuille officielle*, ainsi que dans
les deux journaux locaux.
Bulle, le 15 juin 1888. L'atteste,
Le greffier du tribunal :
AUG. BARRAS, subst. [339]

AVIS
La personne qui a oublié un *paquet de
cuir* au café de l'Union est priée de venir le
retirer dans la quinzaine moyennant rembourse-
ment des frais. [338]

A vendre :
Un beau *DOMAINE* de la contenance
d'environ 28 poses, situé dans la commune de
Sales.
S'adresser au notaire FAVRE, à Bulle. [289]

Tuiles d'emboîtement,
 même dimension que celles d'Altkirch,
 à 110 fr. le mille
 rendus en gare Bulle
 DE LA FABRIQUE DE ZOLLIKOFEN
 QUALITÉ GARANTIE
 Avantages indiscutables à signaler : Elé-
 gance, solidité et ayant 30 % moins de pes-
 seur.
 Seul représentant pour la Gruyère :
 M. Eugène Weber, camionneur, à Bulle.
 281] F. PILLOUD, à Fribourg.

LIMES
 Pendant l'été, le soussigné ne tiendra son
 dépôt (place du Tilleul, à BULLE) que tous
 les jours de foire.
 Se recommande
A. Raggembass, fab^r de limes,
 successeur de Ph. Guidi,
 281, rue de Morat, Fribourg.
 258]

Joseph Moura, Bulle :
 Vins blancs et vins rouges,
 garantis naturels, depuis 45 centimes le litre.
 Vin blanc doux des Pyrénées,
 à 1 fr. le litre.
 Présure liquide et en poudre. [326

AVIS
 Pour cause de départ, les **jeudis 21 et**
28 juin, au bout de la promenade, à Bulle,
 liquidation de **coutellerie, ferblanterie,**
pipes, vitrines, etc. [323

Maladies du bas-ventre.
 Maladies des organes génitaux. Contagion.
 Vice secrets et leurs suites. Impuissance.
 Ecoulement. Pollutions. Ardeur d'urine. Per-
 tes séminales. Hématurie. Affections de la
 vessie et des reins. Traitement par corres-
 pondance. Remèdes inoffensifs. Point de dér-
 rangement dans sa profession ; discrétion.
 53] Bremicker, méd. prat., Glaris.

L'HELVETIA
 Compagnie suisse d'assurances
 contre l'incendie
 ST-GALL
 (Capital social : 10,000,000 de francs)
 se charge de toute sorte d'assurances contre
 l'incendie à des primes fixes et modiques.
 Pour tous les renseignements possibles,
 s'adresser à :
 MM. F. DECROUX, négociant, Bulle.
 G. GASSER, commis, Estavayer.
 J. SOLAND, comptable, Guin.
 Ph. GUIDI, cons. comm., Fribourg.
 J.-N. JOYE, agent d'affaire, Montagny-
 la-Ville.
 Ch. BÉCHLER, négociant, Morat.
 F. AYER-DEMIÈRE, nég. Romont.
 J. CHALLANDE, agent d'affaires, Trey-
 vaux. [165

Maréchal.
 Le soussigné avise l'honorable public de la
 ville et de la campagne qu'il vient de s'établir
 comme **maréchal-ferrant** au bas de la
 Grand'ruë (ancienne maison Jolliet), à Bulle.
 Par un travail prompt et soigné, il tâchera
 de mériter la confiance qu'on voudra bien lui
 témoigner.
François Grand, forgeron.
 313]

Changement d'atelier.
 Le soussigné avise son honorable clientèle
 que, dès à présent, son **atelier de serru-
 rerie** est transféré dans la maison MAZONI,
 derrière la ville.
 Se recommande
Jules MAZONI,
 serrurier, Bulle.
 319]

Traitement et guérison des
MALADIES
 GUIDE DES MALADES
 Cette brochure sera délivrée gratuitement
 par la librairie d'A. NIEDERLEUSER, à Gran-
 ges (Soleure) et par l'imprimerie EMILE LENZ
 à Bulle (Fribourg). [33

Pour redonner aux meubles mats et tachés
 leur brillant primitif, qu'on fasse un essai
 avec le nouveau
VERNIS DE COPAL POUR MEUBLES
 Le succès sera surprenant.
 Prix du flacon avec mode d'emploi : 80 cent.
 — Seul dépôt pour le district à l'imprimerie
 de la Gruyère, à Bulle. [229

ENGRAIS COIGNET
 A BASE D'OS ET DE MATIÈRES TORRÉFIÉES
 DOSAGES GARANTIS
 Engrais spécial pour prairies et toutes cul-
 tures.— Plus de 40 médailles d'or et diplômes
 d'honneur aux diverses expositions.
 Agent général pour BULLE et la HAUTE-
 GRUYÈRE : M. Seydoux, hôtel du Cheval-
 Blanc, à Bulle. Dépôt à la gare.
 Agent pour la BASSE-GRUYÈRE : M. Féli-
 cien Capany. Dépôt à Marsens. [92

Le Bitter ferrugineux de Joh. P. Mosimann,
 pharmacien, à LANGNAU (Emmenthal), est un remède indispensable à tous. Préparé exclu-
 sivement avec des plantes médicinales des Alpes de l'Emmenthal, le même qu'employait au
 XVIII^e siècle le célèbre médecin naturaliste Michel Schuppach de Langnau, avec un succès
 que constatent les journaux du temps. Il est particulièrement efficace contre toutes les affec-
 tions qui affaiblissent le corps : contre les crampes d'estomac, l'anémie, l'épuisement et l'irri-
 tabilité des nerfs, les pâles couleurs ; il est sans rival pour rétablir la santé, purifier le sang et
 redonner au teint toute sa fraîcheur. Ce remède a fait ses preuves. Il est accessible à toutes
 les bourses, car le flacon, avec indication du mode d'emploi, ne coûte que 2 fr. 50 cent. et
 suffit pour une cure de 4 semaines. Recommandé par les médecins. — On en trouve des dépôts
 chez MM. les pharmaciens ; à BULLE, Gavin ; ROMONT, Robadey. (H1800Y) [206

2 médailles d'or — Paris et Lyon 1887.
4 diplômes d'honneur en 1887 au Havre, Vincennes, Lyon,
Boulogne-sur-Mer.

Le **véritable COGNAC GOLLIEZ** ferrugi-
 neux
 apprécié depuis 14 ans pour sa réelle efficacité contre l'anémie, les pâles couleurs, le manque
 d'appétit, les maux de cœur, la faiblesse générale ou locale, la lassitude, est, en même temps,
 un **réconfortant, stimulant et fortifiant** par excellence à employer pendant la saison
 froide et humide.
 Eviter les contrefaçons en demandant expressément le **Cognac Golliez**, marque
 des deux palmiers.
Le flacon de 500 gr., 2 fr. 50. — Le litre, 5 fr.
DÉPURATIF GOLLIEZ au brui de noix ferrugineux, en flacons de 3 fr. et 5 fr. 50.
ALCOOL GOLLIEZ à la menthe et camomille, en flacons de 1 et 2 fr.
SPECIFIQUES GOLLIEZ contre les engelures et crevasses, en flacons de 50 cent.
 et 1 fr.
EXTERNUM AMÉRICAIN à la marque des deux palmiers, en flacons de 75 cent.
 et 1 fr. 50.
 Dans toutes les pharmacies du canton. (H24X) [586

Elixir
Stomachique de Mariazell.
 Excellent remède contre toutes les maladies de l'estomac
 et sans égal contre le manque d'appétit, faiblesse d'estomac, mauvais haleine,
 flatuosités, renvois aigres, coliques, catarrhe stomacal, pituite, formation de la
 pierre et de la gravelle, abondance de glaires, jaunisse, dégoût et vomissements,
 mal de tête (s'il provient de l'estomac), crampes d'estomac, constipation, indigestion
 et excès de boissons, vers, affections de la rate et du foie, hémorrhoides (veine
 hémorrhoidale).
 Prix du flacon avec mode d'emploi : Fr. 1, flacon double Fr. 1.80. Dépôt
 central : pharm. „zum Schutzengel“ C. Brady à Kremsier (Moravie, Autriche).
DÉPÔT GÉNÉRAL pour toute la Suisse : Pharmacie **Paul Hartmann**, à
 Steckborn.
 Dépôt à **Bulle** : Pharm. MAGNENAT. — **Avenches** : Pharm. CASPARI. — **Châtel-St-**
Denis : Pharm. WETZSTEIN. — **Estavayer** : Pharm. PORCLET. — **Fribourg** : Dro-
 guerie Charles LAPP. — **Morat** : Pharm. GOLLIEZ, ainsi que dans les principales pharma-
 cies de toute la Suisse. [73

Le plus célèbre établissement pour la guérison des hernies,
Polyclinique privée, Fabrique de bandages.
Guérisons attestées officiellement.
 Maux d'estomac, catarrhe stomacal, ardeur dans le gosier, éruption, vomisse-
 ment avec catarrhe du larynx, toux, engorgement, expectoration.
 Zurburg, Balgach
 Eruptions au visage, boutons, dartres, Sterler, Anlingen.
 Catarrhe de la vessie, pression d'urine, écoulement sanguin. Scherzer, Bühler.
 Ver solitaire avec tête en 2 heures, sans cure préalable, affection des nerfs. ner-
 vosité, battement de cœur, maux de tête, douleurs faciales, Kaufmann, Balgach.
 Rhumatisme, goutte, douleurs poignantes, goitre, gonflement du cou, taches de
 rousseur. Tschamper, St-Gall.
 Maladies de la matrice, douleurs abdominales, irrégularité des menstrues, fleurs
 blanches, anémie, varices, manque d'appétit, maux de tête, pâles couleurs.
 Schweizer, Wald.
 Incontinence d'urine, teint pâle, lassitude, ventuosités, difficulté de respirer, ané-
 mie, vue faible, maladie de poitrine. Stich, Teufen.
 Maladies secrètes, péchés de jeunesse, faiblesse, pollutions avec dérangement du
 système nerveux et vue faible, lassitude, faiblesse mentale, mélancoie, vario-
 cèle. Franzen, St-Michael.
 Hernies abdominales, hernies de l'aîne et du scrotum, hernies du nombril, etc., etc.
 Innombrables certificats attestés officiellement.
 Traitement par correspondance, sans dérangement professionnel, avec des re-
 mède innocents. (Point de remède secrets.) Discrétion absolue. Garantie!
 Adresse : Dr **Krüsi**, médecin herniaire, Gais, cant. d'Appenzell. [327

Presque pour rien!
 ÉTÉ 1888
12 fr. Vêtements complets Nouveautés **12 fr.**
 2000 vêtements compl. pour messieurs, destinés à une forte maison de
 Budapest, ont dû être retenus à Vienne par cause d'insolvabilité du com-
 mettant; j'ai profité de cette occasion en les achetant à 1/3 du prix, et
 j'expédie maintenant à qui que ce soit pour
12 fr. UN VÊTEMENT D'ÉTÉ 12 fr.
 tout prêt pour messieurs.
 coupe moderne, grandeur et couleur suivant désir, consistant en une
 jaquette, moderne et élégante, un pantalon, beau et solide, et une veste,
 le tout en draperie extra fine, très beaux dessins, riche nouveauté, haute
 mode. — Prix Fr. 12 —
 De plus : Série supérieure :
 II. Vêtement de printemps en draperie fine de laine de mouton.
 jaquette ou veston, pantalon et gilet, genre varié . Fr. 15 —
 III. Vêtement complet, ce qui se fait de plus riche . » 17 50
5 fr. 50 Une élégante jaquette d'été, cheviot ou en orléans **5 fr. 50**
 premier choix. — Draperie extra supérieur.
4 fr. 50 Pantalons d'été, en laine cardée, draperie mode . Fr. 4 50
 série supérieure, d'arrière genre . » 6 —
PALEDESSUS, fin drap de Reichenberg, teinte fine, sup-rbe . . Fr. 17 50
 Pour la mesure, indiquer le thorax et longueur de pantalons. Echantillons d'étoffes
 ne peuvent être envoyés, vu qu'il n'est mis en vente que des vêtements complets tout
 faits. 1 fr. de port pour le colis de 5 kg. Les expéditions se font contre remboursement.
 Adresser : MAISON **M. RUNDKAKEN**, II, Josefingasse II, VIENNE
 (Autriche). [317

LIBRAIRIE — PAPETERIE
Atelier de RELIURE
 Tableaux et encadrement.
Timbres en caoutchouc.
CH. MOREL, à Bulle,
 maison J.-C. Barras, agent d'affaires. [288

Out cor, durillon ou verrue est prompt-
 ement enlevé et sans douleurs par simple
 frottement au moyen d'un pinceau avec
 le célèbre remède pour cors au pied
 de la Pharmacie Radauer.
 Carton avec flacon et pinceau Fcs. 1.—.
 Goldene Medaillen 1885, 1886, 1887, 1888, 1889, 1890, 1891
 Marque de fabrique.
 Dépôts à Estavayer : Pharmacie Porcelet ; à
 Sion : Pharmacie C. Faust. [658
 On trouvera pendant toute la bonne saison
 de la
chaux maigre,
 déjà connue pour sa résistance contre l'humidi-
 té.
 S'adresser à Jacques CARDIS, chauxfournier,
 à Montbovon. [830

Le chaudière
 de la **Tuilerie de La Tour-de-**
Tréme sera ouvert dès le 9 juin.
 312] JOSEPH YENNI, tuilier.

Le chaudière
 de la **Tuilerie de Bulle** sera ouvert dès
 le 12 juin.
 320] ULRICH frères, tuiliers.

Plus de cheveux gris
 par le **Brown's Capillaire** à 2 fr. 75
 le flacon. — Grand choix de **NETTES**
 toutes en cheveux d'un 1 fr. la pièce, chez
Aimé MARGOT, coiffeur-parfumeur,
 maison de Mme Placide MOURA, à Bulle. [605

Les hernieux
 trouveront aide et conseil dans la brochure :
 « Les hernies du bas-ventre et leur guérison,
 un conseiller pour les hernieux, »
 qu'on peut se procurer gratis par la librairie
 de J. Wenz, à Grueningen (Zurich) [52

SCHOCOLAT
Suchard
 SUPÉRIORITÉ INCONTESTÉE
 PRIX MODÉRÉ SE TROUVE PARTOUT

AVIS
 Le sous-igné avise l'honorable public de la
 ville et de la campagne qu'il vient de s'établir
 comme **CHARRETON** au bas de la Grand'-
 rue (ancienne maison Jolliet), à Bulle.
OUVRAGE PROMPT ET SOIGNÉ
 324] **Alphonse Garin,** charron.

A vendre :
 Une maison d'habitation avec jardin,
 à Châtel-sur-Montsalvens. [340
 S'adresser au notaire A. ANDREY, à Bulle.

Indispensable
 dans toute famille et dans chaque atelier :
CIMENT UNIVERSEL
 de PLUS-STAUFFER
 pour raccommoder tous les objets cassés, soit
 verre, porcelaine, vaisselle, pierres à aiguiser,
 marbre, métal, corne, bois, ainsi que des meu-
 bles endommagés, de la quincaillerie, des
 jouets, poupées, pipes, pour fixer les boutons,
 manches, les becs de lampes, pour coller le
 papier, carton, drap, cuir, etc. Meilleure colle
 pour les ouvrages de scie à contourner.
 En vente à 65 cent. le flacon avec mode
 d'emploi à l'imprimerie de la Gruyère, à
 Bulle. [223

Ivrognerie.
 Les suivants certifient la guérison de ma-
 ladies obtenue par le traitement par corres-
 pondance et les remèdes inoffensifs de l'Éta-
 blissement pour la guérison de l'ivrognerie de
 Glaris (Suisse) : N. de Moos, Hirzel ; A. Vol-
 kart, Bulach ; F. Domini Walther, Courcha-
 pois ; G. Krähenhül, Weid p. Schönnewald ;
 Fr. Tschanz, Röttingen (Berne) ; Mme Sim-
 mendingen, inst., Ringingen ; F. Schneebberger,
 Bienne ; Mme Furrer, Wasen (cant. de Berne).
 Garantie ! Traitement soit avec consente-
 ment, soit à l'insu du malade. Moitié des frais
 payable après guérison. Attestations, prospec-
 tus, questionnaire gratuits. Adresser : A l'Éta-
 blissement pour la guérison de l'ivrognerie, à
 Glaris. [35

Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.

SEPTIÈME A
 PRIX DE L'A
 Pour la Suisse
 Pour l'Etranger
 payable
 Prix du nu
 On s'abonne à
 de
 Les progr
 La Russi
 l'Inde. Son
 ouvert au j
 versaire du
 plus solenn
 Cette lig
 ne laissera c
 ses, se dér
 1350 veste
 ticables de
 un pont im
 sur les ter
 depuis 187
 pour attei
 Ce n'est
 gagner Tac
 retchié et
 plus peuplé
 teau du P
 place le ber
 Perse et de
 Dès aujo
 Transcaspie
 ment rédui
 Il est produ
 cule a exig
 qu'il s'est
 bourg, au
 n'avait, pou
 Alexandre
 opérer au r
 de plomb,
 sans eau, s
 au milieu d
 instant les
 Le princ
 ral Annenk
 vant. Mais
 lons de sol
 montré dar
 tendre de l
 un conflit e
 terrassier c
 comparer
 Rome. Pay
 privations,
 cieux, il m
 fusil. A Sé
 contre la t
 nemi. Au c
 dant le ru
 piochait la
 la terre bri
 La prem
 au général
 Turkestan,
 Chargé, en
 l'expédition
 tre de la
 profit des é
 centrale, i
 steppe qui
 et, après a
 ferrée sur
 l'Amou-Da
 Le réve
 réalisé.
 Chargé